

## Du radon détecté dans 17 collèges de la Manche

Rédaction La Presse de la Manche

4 minutes

---

**Du radon, qui est un gaz toxique radioactif et naturel, inodore, incolore et inerte, a été détecté récemment dans 17 collèges de la Manche.**

Publié le 2 Sep 20 à 19:33



En novembre 2019, par mesure de précaution, la Région avait déjà fait fermer deux salles d'informatique concernées par une pollution au radon au lycée Robert de Mortain (notre photo) et à Flers. – (©La Presse de la Manche )

Inconnu pour la majorité de la population, le **radon** est un **gaz toxique radioactif et naturel**, inodore, incolore et inerte, présent partout dans les sols, mais plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques.

Ce gaz s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les **bâtiments**. Il a été reconnu **cancérigène pulmonaire** certain pour

l'homme depuis 1987 par le [Centre international de recherche sur le cancer](#) (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dangereux à forte concentration pour l'homme, des relevés ont démontré sa présence dans **17 des 53 collèges** de la **Manche**, à des **taux supérieurs à la norme**, entre 300 et 1 000 Bq/m<sup>3</sup> d'air.

Marc Lefèvre, président du conseil départemental de la Manche, qui se veut rassurant, rappelle :

La réglementation a évolué en 2018, et une nouvelle classification a été mise en place. Auparavant, c'était un zonage par département. Désormais, c'est un zonage par commune sur une base de données géologiques. C'est donc beaucoup plus précis. À la demande de l'Agence régionale de la santé (ARS), nous avons confié à Labeo Manche la réalisation des mesures de radon, en intégrant dès la première campagne les établissements situés dans toutes les zones géographiques, soit sur les 53 collèges publics. Des locaux de 17 établissements ont présenté des valeurs supérieures au seuil de 300 Bq/m<sup>3</sup>. Il s'agit par exemple d'ateliers, de couloirs, de bureaux, de locaux techniques, de salles de théâtre, de CDI, mais très peu de salles de classe.

Lire aussi : [Manche : deux interdictions de pêche aux coquillages](#)

### **Des actions correctives**

Sur les 17 établissements, **4 d'entre eux ont relevé plusieurs zones à risque**. Le conseil départemental a immédiatement mené, dès les vacances, des actions correctives dans les locaux où les valeurs étaient comprises entre 300 et 1 000 Bq/m<sup>3</sup> afin d'abaisser ces taux de concentration en radon.

À savoir **améliorer l'étanchéité des sous-sols, rétablir l'aération naturelle du soubassement** lorsqu'il existe (ouverture des aérations des vides sanitaires ou des caves) ou encore **vérifier l'état de ventilation et supprimer les éventuels dysfonctionnements** (obturation d'entrée ou sortie d'air, encrassement ou défaillance des ventilateurs...).

Pour les locaux où les valeurs sont supérieures à 1 000 Bq/m<sup>3</sup>, le Département a confié à Ace Ouest Expertises, organisme agréé en radioactivité de niveau 2, une mission pour **mener des**

**investigations complémentaires** afin d'identifier la source et le cheminement du radon dans les structures des bâtiments pour définir les travaux à engager.

Avec un objectif d'une réalisation pour la fin de l'année 2020 afin de permettre une nouvelle campagne au cours de la prochaine saison de chauffe 2020-2021.

Par devoir de précaution, des mesures d'accompagnement ont été mises en oeuvre pour éviter d'utiliser ces locaux avant que les actions correctives ne soient réalisées.

Lire aussi : [Chef-du-Pont : l'origine de la pollution dans le Merderet identifiée](#)